15 avril 2021 – Acadie Nouvelle

Imposer le changement, pas des demi-mesures

La réforme de la gouvernance locale préparée par le gouvernement Higgs devra avoir pour effet de renforcer toutes les municipalités, et non seulement les quatre ou cinq cités les plus populeuses. Pour y arriver, une solution s'impose: la pleine municipalisation.

L'Acadie Nouvelle a reçu en rencontre éditoriale, mardi, le président de l'Association francophone des municipalités du N.-B., le maire Michel Soucy, et le directeur général de l'organisme, Frédérick Dion.

Ceux-ci ont dévoilé en primeur à l'Acadie Nouvelle la version finale du rapport sur la gouvernance locale réalisé par les chercheurs André Leclerc et Pierre-Marcel Desjardins.

Leur rapport comprenait des propositions de réforme. Elles ont été présentées aux représentants des municipalités membres de l'AFMNB lors d'une assemblée spéciale la semaine dernière. Ceux-ci ont voté à 79% en faveur de la mise à jour du modèle Finn, lequel proposait en 2008 de regrouper les 104 entités municipales et les 236 districts de services locaux afin de créer 53 municipalités qui couvriraient l'ensemble du territoire du N.-B.

Il s'agit d'un mandat très fort. Pensez-y. Des élus ont voté en faveur d'une option qui signifie la disparition à terme de leur ville ou de leur village en tant qu'entité municipale au profit d'un regroupement. Ce n'est pas rien.

Les municipalités francophones démontrent qu'elles en on assez du statu quo. Elles ne veulent pas de demi-mesures. Elles désirent une véritable transformation du modèle municipal qui leur permettrait d'être viables et de se développer économiquement.

Le ministre Daniel Allain ferait une erreur en ignorant ce rapport et la volonté de changement des municipalités francophones.

Si nous avons confiance en la volonté de M. Allain de bien mener ce dossier, il ne faut pas oublier qu'il fait partie d'un gouvernement. Un gouvernement dont le premier ministre donne chaque jour l'impression de travailler en fonction des intérêts de Saint-Jean.

En écoutant les représentants de l'AFMNB, nous comprenons qu'autant ceux-ci ont espoir d'assister à la naissance d'une réforme qui rendra les municipalités plus fortes, autant ils craignent que celle-ci vise surtout à appuyer quelques cités au détriment de toutes les autres communautés.

En effet, le danger est grand d'augmenter le déséquilibre, ce qui irait à l'encontre des principes de Chances égales pour tous.

Laisser les villes tomber dans la surenchère en offrant des taux d'imposition préférentiels aux grandes entreprises, c'est laisser les communautés les plus riches appauvrir celles qui sont moins populeuses et en milieu rural.

Libérer des champs de taxation ou d'impôt foncier pour les transférer aux municipalités, en échange de nouvelles responsabilités, représenterait une manne pour les villes plus populeuses. Par contre, cela représenterait peu de nouveaux revenus et d'importantes nouvelles dépenses pour les villages et les petites villes.

Enfin, il y a le danger de voir le ministre Allain adopter ce que l'AFMNB appelle «une fausse pleine municipalisation». Cela pourrait consister à la fusion des DSL. Cela ne règlerait toutefois en rien le problème du morcellement du territoire et de la vitalité des régions rurales. Cette proposition, présente dans le rapport Leclerc-Desjardins, n'a d'ailleurs pas reçu le moindre appui lors de l'assemblée spéciale de l'AFMNB.

En décortiquant le livre vert du ministre Allain et plusieurs déclarations passées du premier ministre Blaine Higgs, nous devinons une volonté au gouvernement de créer des pôles régionaux. On rêve à Saint-Jean de voir les banlieues mieux nanties payer leur juste part des infrastructures régionales. Même chose à Fredericton et à Moncton.

Nous croyons que la réforme doit avoir pour effet de donner des outils qui permettront à toutes les municipalités de se développer. Pas juste celles qui connaissent une forte croissance de leur population et qui ont à leurs frontières un DSL populeux où le niveau de vie est très élevé.

Daniel Allain est actuellement en mode consultations. Au cours des prochains mois, il entendra de nombreuses propositions constructives ainsi que des doléances. À l'automne, il fera enfin connaître son plan.

Sa réforme sera au mieux une perte de temps et au pire un cuisant échec si elle n'a pas pour effet de renforcer toutes les municipalités et toutes les régions.

La pleine municipalisation du territoire est la meilleure voie à suivre, comme l'a recommandé Jean-Guy Finn il y a un peu plus de 12 ans et comme le recommandent aujourd'hui les municipalités francophones du Nouveau-Brunswick.

Cela ne se fera pas tout seul ni de façon volontaire. Le ministre devra imposer le changement. Nous l'invitons à agir en ce sens.